

## Barème d'honoraires\* - ERA Agence Ango (Prix TTC - TVA 20%)

Sauf convention différente entre les parties et indiquée au Mandat, les honoraires seront à la charge du vendeur

### TRANSACTION

#### Immeubles (Maisons, appartements)

Montant de la transaction	Honoraires TTC
Jusqu'à 50 000€	4 000 €
De 50 001€ à 75 000€	8,5%
De 75 001€ à 100 000€	8,0%
De 100 001€ à 125 000€	7,5%
De 125 001€ à 150 000€	7,0%
De 150 001€ à 175 000€	6,5%
De 175 001€ à 200 000€	6,0%
De 200 001€ à 250 000€	5,5%
A partir de 250 001€ et +	5,0%

#### Garages, Parking, caves

10%  
Avec un minimum de 1 500€

#### Cession de fonds de commerce, droit au bail, terrain à bâtir

10%  
Avec un minimum de 4 000€

### LOCATION

#### Biens d'habitations

Locataire	
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	8€/m <sup>2</sup>
Etat des lieux	3€/m <sup>2</sup>
Bailleur	
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	8€/m <sup>2</sup>
Etat des lieux	3€/m <sup>2</sup>

#### Biens commerciaux (Commerces, hangars, entrepôts,...)

Locataire	
Constitution du dossier, frais de bail commercial, état des lieux	2 mois de loyer TTC
Bailleur	
Frais de publicité, visites	1 mois de loyer TTC

**En l'absence de séquestre, l'agence ne recevra et ne détiendra d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.**

\* Chaque agence du réseau est financièrement et juridiquement indépendante

#### ERA Agence Ango

28, rue de la Boucherie  
76200 Dieppe  
+33 (0)2 35 04 61 64  
ango@erafrance.com  
www.era-ango.com